

Signature de la convention sur l'Allée de Coulanges

**Jeudi 28 août à 16 h
Chouzy-sur-Cisse – Mairie**

**Discours de Maurice Leroy,
Ancien Ministre, Président du Conseil général de Loir-et-Cher**

Seul le prononcé fait foi

Madame le Maire,
Madame la Directrice de l'ONF,
Madame, Monsieur,

Nous signons aujourd'hui la nouvelle convention qui lie l'Office National des Forêts et le Conseil général de Loir-et-Cher pour l'entretien de l'Allée de Coulanges.

Je tiens tout d'abord à remercier Madame Dominique de Villebonne, directrice régionale de l'ONF, pour son ouverture et la qualité de nos échanges sur ce dossier. Cette nouvelle convention établit que le Conseil général prendra à sa charge l'entretien courant de cette allée et l'ONF l'élagage. Elle précise aussi **qu'en cas de réfection plus importante, la répartition financière sera d'un tiers pour l'ONF et de deux tiers pour le Conseil général.** Nous avons ainsi abouti à une **solution responsable qui permettra de garantir la qualité du service public de proximité et la sécurité de nos habitants.**

Je souhaite revenir brièvement sur la mise en place de cette convention afin de lever certains flous.

Le Conseil général de Loir-et-Cher a exploité durant plusieurs années une ligne de transports scolaires empruntant l'allée de Coulanges. De ce fait, le Conseil général assurait l'entretien de **cette voie** qui, je le rappelle, **est propriété de l'ONF. L'allée de Coulanges présente un double intérêt majeur pour les habitants de Chouzy-sur-Cisse et des villages alentours** : elle leur met à disposition tout d'abord **un axe de communication important.** On sait combien l'isolement est une menace pour nos villages et nos territoires ruraux. D'autre part, elle **offre une alternative à la RD 952, la fameuse levée de la Loire, si accidentogène. 3 000 véhicules** empruntent chaque jour l'allée de Coulanges. **Maintenir la circulation sur cette voie est donc une question majeure de service public de proximité et de sécurité.**

Il y a bientôt deux ans, le territoire d'Agglopolys s'est étendu, couvrant désormais le canton d'Herbault avec Chouzy-sur-Cisse, Chambon-sur-Cisse et les communes voisines. La ligne de transports scolaires a alors été reprise par la communauté d'agglomération de Blois. **Il était donc logique que l'entretien n'incombe plus au Conseil général. Devant le refus d'Agglopolys d'assumer cette responsabilité et face à la menace de fermeture, j'ai proposé un accord pour que l'ONF, le Conseil général et Agglopolys cofinancent les frais d'entretien, à hauteur d'un tiers des coûts chacun. Cet accord, tout de suite accepté par l'ONF, n'a pas trouvé d'écho du côté d'Agglopolys. Ceci malgré plusieurs relances. Devant cette situation de blocage et le risque réel de voir l'ONF contraint de fermer l'allée de Coulanges pour des raisons de sécurité, nous avons décidé de signer une nouvelle convention, à deux, et de garantir ainsi la continuité du service au public.**

Que révèle cette histoire ? Une situation ubuesque dans laquelle nous plonge une répartition floue des compétences entre les collectivités ! Cet entrelacs peut mener à une situation extravagante de blocage. Il est **hors de question pour moi et pour le Conseil général que les habitants fassent les frais de ces flous** et voient les deniers publics mal utilisés. **Ceci prouve une nouvelle fois qu'une clarification des compétences entre les collectivités locales et un allègement de la lasagne territoriale s'imposent. Et vite !**

Nous élus, nous représentants des pouvoirs publics, devons **prendre de la hauteur** face à de telles situations. Loin des querelles de clocher, il nous faut placer l'intérêt de nos concitoyens au-dessus de tout et particulièrement au-dessus des mauvaises et petites polémiques !

Je vais vous faire une révélation ! L'argent de l'Agglomération ou celui du Département, c'est le même ! C'est celui du contribuable ! Ce sont vos impôts ! Dépassons les petites querelles ! Nous avons un devoir de service public, un devoir pour l'avenir de nos territoires !

Pour toutes ces raisons, **le Conseil général de Loir-et-Cher a décidé d'assumer, avec l'ONF, l'entretien de l'Allée de Coulanges et de garantir ainsi la pérennité de cette voie. ET SI UN JOUR, COMME ON NOUS L'ANNONCE – COMME ON NOUS LE PROMET- NOUS DISPARAISONS, NOUS LAISSERONS A LA REGION OU A L'AGGLOMERATION LE SOIN DE REPARTIR LA DEPENSE POUR L'ALLEE DE COULANGE EN ESPERANT QUE, DE NOUVEAU, L'ESPRIT DE RESPONSABILITE ET L'INTELLIGENCE L'EMPORTERONT ALORS... !!!**